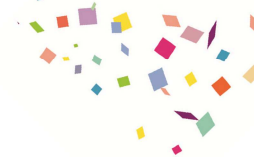




FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET CONDITIONS GÉNÉRALES



Conditions générales

Vous devez nous adresser quinze jours, au plus tard, avant le début du stage la fiche renseignée.

Les inscriptions ne sont définitives qu'à réception du règlement (chèque libellé à l'ordre de l'Uriopss).

Elles sont enregistrées par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

Inscription possible sur notre site www.uriopss-pacac.asso.fr.

Conditions d'annulation

Du fait du stagiaire :

Dans la semaine précédant le début de l'action, annulation à confirmer par courrier (postal, mail, fax). A moins de deux jours francs avant le début de l'action, l'URIOPSS se réserve le droit de facturer des frais de gestion de dossier à hauteur de 25 %. Tout stage commencé est dû. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture du stage.

Du fait de l'URIOPSS :

A moins de six jours francs avant le début de l'action, si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'URIOPSS se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter. Aucune indemnité ne sera versée au participant.

Conditions et moyens de paiement

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque à l'ordre de l'URIOPSS (merci de bien vouloir nous adresser un chèque par stage),
- en cas de facturation à un OPCA, vous devrez faire votre demande de prise en charge avant la formation et l'indiquer dans le bloc «adresse de facturation».

Gestion administrative

A réception de l'inscription, l'Uriopss vous adressera :

- Une confirmation d'inscription accompagnée du programme détaillé de la formation.
- Une convention de formation en double exemplaire dont un est à nous retourner signé.
- Une facture qui tient lieu de justificatif de la dépense libératoire au titre de la participation à la formation professionnelle continue.

En fin de formation l'Uriopss vous adressera :

- Une attestation de fin de formation, destinée au stagiaire.
- Une attestation effective de fréquentation de stage ainsi que la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

Modalités pratiques

Durée d'une journée de formation : 7 heures

Lieu : Précisé sur la convocation

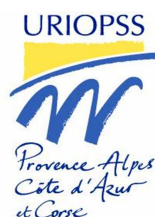
Horaires : 9h.12h.30-13h.30-17h

N° de déclaration : 93130058113

Renseignements et inscriptions

Catherine Ruaux, Conseillère technique,
Formation, Ressources Humaines
04 96 11 02 25
ruaux@uriopss-pacac.asso.fr

Nicole Gros, Assistante Formation
04 96 11 02 26 - n.gros@uriopss-pacac.asso.fr





Bulletin d'inscription



Uriopss Paca et Corse
Service Formation
54, Rue Paradis
13286 Marseille Cédex 6
Organisme de formation déclaré n° 93130058113
Tél. 04 96 11 02 25 (26) – Fax. 04 96 11 02 39

Cachet de votre organisme :

ORGANISME

Nom de l'établissement ou service :

Adresse :

.....

Tél..... Fax :

e-mail :

Convention collective appliquée :

STAGIAIRE(S)

Nom(s)-Prénom(s) :

Fonction(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coût : € XNbre. de personne(s) =€

INSCRIPTION AU STAGE

Intitulé :

Date(s) : Coût : XNbre. de personne(s)

Coût total :€

ADRESSE D'E FACTURATION (si différente de l'établissement ou service) :

.....

.....

Signature :

Fait à

Le :